

Main-basse Sur Les Dynamiques Du Dedans et Du Dehors de l'intégration Régionale Africaine

Mohamed Lamine KABA

Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Panafricaine, Gouvernance et Intégration Régionale

Résumé

Propice à l'élargissement des marchés et des échanges en Afrique, l'intégration régionale améliore la coopération et atténue les risques tout en promettant la coopération socioculturelle et la stabilité régionale. Cependant, les dynamiques internes et externes de cette intégration en Afrique sont influencées par les anciennes puissances coloniales à la clé, la complicité de certains Chefs-d'Etat africains. Ainsi, pour appuyer la thèse de **Tapé Groubera**, « ces africains ennemis des africains » (Groubera, 2022) freinent le processus d'intégration du continent, tout en primant leurs intérêts subjectes au détriment de l'intérêt collectif de leurs peuples respectifs. Malgré le comportement peu honorable de certains Chefs-d'Etat africains, l'espoir est permis puisque la jeunesse africaine, en plus d'avoir pris conscience de cet état de fait, devient de plus en plus compétitive et influente sur le plan international. Nombreux sont des jeunes africains aujourd'hui à appartenir à la classe d'élites mondiales.

Abstract

Conducive to expanding markets and trade in Africa, regional integration enhances cooperation and mitigates risk while promising socio-cultural cooperation and regional stability. However, the internal and external dynamics of this integration in Africa are influenced by the former colonial powers, with the complicity of certain African Heads of State. Thus, to support Tapé Groubera's thesis, "these African enemies of Africans" (Groubera, 2022) are slowing down the process of integration of the continent, while prioritizing their abject interests to the detriment of the collective interest of their respective peoples. Despite the dishonorable behavior of some African Heads of State, there is hope since African youth, in addition to having become aware of this fact, is becoming more and more competitive and influential on the international level. Many young Africans today belong to the world elite class.

Mots clés

Mai-basse, dynamiques de dedans, dynamiques du dehors, intégration régionale en Afrique, géopolitique, géostratégie, Union Africaine, CER, CEA.

I. Introduction générale

A partir de 1960, de nombreux pays africains acquièrent leur indépendance mais restent largement fragiles au plan politique, économique et militaire. Les États africains qui s'inscrivent en général dans cette dynamique vont vite percevoir la nécessité stratégique de se regrouper au sein d'une organisation sous-régionale (CER), puis régionale (OUA/UA). C'est donc dans cette optique que seront créées dans les années 1970 les Communautés Économiques Régionales (CER) avec pour objectif de

promouvoir la coopération et l'intégration dans le domaine économique, social et culturel en vue d'aboutir à une union économique et monétaire par l'intégration totale des économies nationales des États membres : CEDEAO¹, IGAD², COMESA³, CEEAC⁴, CEN-SAD⁵, UMA⁶, SADC⁷ et CAE⁸.

Dès lors, l'intégration régionale en Afrique apparaît comme un processus politique, économique, social et culturel visant à rapprocher les États et les communautés que compose l'espace géographique africain. Au nombre de cinq (05), ces CER acceptent de s'unir dans une communauté de destin contrôlée et régulée par les institutions (exécutif, législatif et judiciaire) supranationales et supra-étatiques : OUA⁹/UA¹⁰.

L'Afrique continentale étant l'une des quatre ou cinq (selon les considérations différentes) régions géographiques du globe terrestre (planète-terre) et où se joue encore en ce 21^{ème} siècle le paradoxe de l'intégration régionale : les États-Unis d'Afrique peinent à se passer du rêve à la réalité. L'intégration régionale, considérée en Afrique comme le cadre normatif, institutionnel, stratégique et technique pour la concrétisation des États-Unis d'Afrique, est un processus à la fois méthodique et technique faisant appel à un niveau élevé d'expertise avérée dans divers domaines concernant l'espace géographique africain à intégrer et dont les communautés seront liées par des rapports de dépendance et d'interdépendance. Elle se doit d'être plus technique que politique en ce sens qu'elle fait appel à plus de technicité et d'expertise. Mais hélas, la réalité est toute autre sur le continent noir où elle représente un champ de combat où se joue l'enjeu réel de la géopolitique et géostratégie impérialistes et internationales puisqu'une part importante du budget de fonctionnement de l'Union Africaine serait assurée par les puissances extérieures. Ce qui fait que la géopolitique et la géostratégie internationales continuent d'influer sur les décisions et stratégies de l'intégration africaine, réduisant ainsi au néant, les efforts de l'intégration régionale en Afrique. Mais comment ça se fait que ça se passe comme ça encore en ce 21^{ème} siècle alors que tous les États africains sont internationalement souverains ? Ce réflexe se veut un élément de réponse à cette interrogation paradigmatique.

II. Contexte de l'étude

Depuis leur accession à la souveraineté internationale dans les années 60, les États africains misérablement sortis du joug colonial réalisèrent la nécessité vitale de se grouper au sein d'institutions supranationales (exécutif, législatif et judiciaire) afin de poursuivre des objectifs communs de sauvegarde de leur souveraineté vis-à-vis des anciennes puissances impérialistes d'une part (1) et de l'autre, assurer l'intégration du continent (2) à travers une volonté sur le plan social, politique, économique, culturel, militaire, scientifique, technique et technologique. En effet, un ensemble lié de stratégies furent adoptées et dont la mise en œuvre effective fait encore défaut en ce 21^{ème} siècle. La création des communautés économiques régionales (CER), inspirée plutôt de la géographie politique que

¹ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest

² Autorité Intergouvernementale pour le Développement.

³ Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe

⁴ Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale. Faites la différence ici entre CEEAC et CEMAC qui n'est pas reconnue par l'UA.

⁵ Communauté des Etats Sahélo-Sahariens.

⁶ Union du Maghreb Arabe.

⁷ Communauté de Développement de l'Afrique Australe.

⁸ Communauté de l'Afrique de l'Est

⁹ Organisation de l'Unité Africaine.

¹⁰ Union Africaine.

de la réalité sociologique des communautés a entraîné dans son sillage la stratégie « Spaghetti Bowls¹¹ » d'intégration régionale. Réduisant ainsi la capacité des Etats à s'acquitter de leurs engagements de par-ci et de leurs contributions de par-là, constitue un facteur qui bloque le processus d'intégration africaine au niveau sous-régional et régional. Conjuguée à l'ingérence des puissances étrangères, le « Spaghetti Bowls » d'intégration est un frein à la réalisation des Etats-Unis d'Afrique prônés par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (CUA, 2015)

Malgré la panoplie d'initiative prises et des efforts consentis dans le cadre de l'intégration de l'Afrique, les résultats restent encore médiocres dans les secteurs clés d'intégration régionale ciblés par l'Indice Multidimensionnel de l'Intégration Régionale Africaine (UA, 2019) et la plateforme de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies dédiée à l'évaluation de l'indice de l'intégration régionale en Afrique (CEA, 2019). Cette médiocrité des résultats s'explique par l'immiscion des puissances étrangères dans les affaires intérieures des Etats d'une part (1) et de l'autre, leurs influences sur décisions de l'Union Africaine (2), organe chargé de l'élaboration et du suivi-évaluation des projets, programmes et politiques d'intégration africaine à travers le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP¹²), créé en 2003 par le Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CCEG¹³, HSGIC en anglais) chargé de la mise en œuvre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD¹⁴) comme un instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance (HSGIC, 2003). Ainsi, le manque volonté politique de certains Chefs-d'Etat et l'inaction d'autres face à la politique à la marionnette font du Forum Africain sur la Gouvernance non pas un lieu ou une rencontre de réfection, mais un rendez-vous de discours creux, de réception des orientations paternalistes et du suivisme du diktat impérialiste (FAG, 2007). C'est pourquoi, en tant que facteur déterminant de l'intégration et du développement d'un espace géographique de la taille de l'Afrique, la bonne gouvernance en Afrique apparaît comme un phénomène bâclé en ce sens qu'y règnent encore en ce 21^{ème} siècle, des dérives autoritaires. Ce qui nous amène d'ailleurs à nous interroger sur l'raison d'être de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (Africaine, 2007).

Ce contexte de main-basse sur les dynamiques internes et externes de l'intégration africaine mérite une réflexion profonde de la part de la jeunesse africaine, tant qualifiée à tort ou à raison d'avenir du continent africain et, par ricochet de l'humanité. Par cet article, nous entendons murir la réflexion et orienter regard de nos lecteurs sur les jeux et enjeux réels de l'intégration régionale en Afrique. Il s'agit ici d'évaluer et apprécier les dynamiques du dedans et celles du dehors de l'intégration africaine, pour justement guider les décisions de politiques sociale, économique, culturelle, militaire, scientifique, technique, technologique, géopolitique et géostratégique. Une façon d'appréhender les dynamiques institutionnelles et organisationnelles de l'intégration régionale africaine caractérisée par la « gesticulation institutionnelle » qui, pour **Claude ABE** signifie « le fait de faire semblant d'aller de l'avant en étant sur place » (ABE, 2015).

¹¹ Spaghetti Bowls d'intégration régionale : renvoie ici à la multi-appartenance des Etats à plus qu'une communauté économique régionale. Le cas par exemple de République Démocratique du Congo.

¹² MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs créé en 2003.

¹³ CCEG : Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

¹⁴ NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

III. L'objet de l'étude

Au regard de tout qui précède, notre étude porte sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration africaine. C'est-à-dire, l'ingérence des puissances étrangères dans les décisions de l'Union Africaine (ses institutions et ses organes) comme un facteur qui empêche l'intégration régionale en Afrique.

IV. Objectifs de l'étude

Nous poursuivons dans le cadre de cette recherche, un double objectif. C'est-à-dire, un objectif général (1) et trois objectifs spécifiques (2).

1. Objectif général

De façon globale, notre étude cherche à comprendre et apprécier l'incidence de l'ingérence des puissances étrangères sur les projets, programmes et politiques de l'Union Africaine en matière de l'intégration africaine.

2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, notre étude vise à cerner et à expliquer la contribution des Chefs-d'Etat africains au retard du processus de l'intégration régionale en Afrique. Il s'agit :

(1) Objectif spécifique 1

D'appréhender l'inaction des Chefs-d'Etat face au diktat des puissances étrangères et ce, en dépit du principe de souveraineté des Etats défendus par l'Organisation des Nations Unies.

(2) Objectif spécifique 2

Cerner les raisons réelles des Chefs-d'Etat à œuvrer non pas pour l'intérêt de leurs peuples respectifs, mais pour l'intérêt sordide des anciennes puissances coloniales.

(3) Objectif spécifique 3

Evaluer le niveau de l'intégration africaine à travers les étapes clés de l'intégration régionale.

V. Définitions des concepts

1. Main-basse

Tout acte ou toute initiative prise par les puissances étrangères visant à empêcher ou influencer les décisions de politiques sociale, économique, culturelle, militaire, scientifique, géopolitique et géostratégique des institutions d'intégration régionale africaine, notamment l'Union Africaine, les communautés économiques régionales et les Etats.

2. Dynamiques du dedans

Nous entendons par dynamiques du dedans dans article, l'ensemble des institutions, des organes, des structures, des projets, des programmes et politiques conçues et mises en œuvre à l'intérieur des frontières africaines dans le but de la réalisation de l'intégration régionale en Afrique. Nous ne ferons pas ici une aventure de citation. Car, cette définition est assez précise pour permettre à chaque lecteur de déceler les éléments auxquels elle fait cas.

3. Dynamiques du dehors

Par dynamiques du dehors dans cet article, nous entendons l'ensemble des institutions, des organes, des structures, des projets, des programmes et politiques conçues à partir de l'extérieur des frontières africaines et mises en œuvre à l'intérieur des frontières africaines dans le but de la réalisation de l'intégration régionale en Afrique. Nous ne ferons pas ici une aventure de citation. Car, cette définition est assez précise pour permettre à chaque lecteur de déceler les éléments auxquels elle fait cas.

4. Intégration régionale en Afrique

L'intégration régionale en Afrique est pour nous, un processus politique, économique, social, culturel et militaire visant à regrouper les Etats et leurs communautés que compose l'espace géographique africain. C'est-à-dire que ces Etats et leurs communautés acceptent de s'unir et de vivre dans une communauté de destin contrôlée et régulée par les institutions supra-étatiques. Elle est à la fois méthodique et technique faisant appel à un niveau élevé d'expertise avérée dans divers domaines concernant cet espace géographique africain à intégrer et dont les communautés sont liées par des rapports de dépendance et d'interdépendance. Elle est également plus technique que politique en ce sens qu'elle fait appel à plus de technicité et d'expertise.

VI. Délimitation de l'étude

1. Délimitation spatiale

Comme indique la thématique de recherche, le cadre spatial de notre étude est principalement l'espace géographique du continent africain et dans une certaine mesure, les puissances étrangères qui influent sur les décisions de l'organe (Union Africaine) chargé de l'intégration régionale en Afrique. Car, les jeux et enjeux de l'intégration africaine se jouent par-ci (intérieur des frontières africaines) et par-là (extérieur des frontières africaines).

2. Délimitation temporaire

Notre étude partira des années 1960 à jours en ce que cette date le repère de mesure d'une indépendante et souveraine même si dans la réalité des faits, il reste encore du chemin à parcourir. Car, avant cette date, la plupart des Etats africains étaient sous le carcan colonial.

VII. Revue de littérature

La recherche sur la problématique de l'intégration régionale en Afrique s'est toujours faite tant par les africains eux-mêmes que par des personnes (physiques et morales) étrangères à l'Afrique. La documentation existante sur la problématique est aussi vaste que l'égyptologie et dont l'exploration nous a permis de déceler les différentes orientations des chercheurs et auteurs. Si pour certains, les enjeux de l'intégration régionale en Afrique se jouent exclusivement à l'intérieur des frontières de l'Afrique (1), d'autres par contre pensent que ces enjeux se jouent à l'extérieur des frontières du continent (2). Pour ce qui est de notre part, il conviendrait d'apprécier les dynamiques internes (du dedans) et celles externes (du dehors) afin de situer les rôles et responsabilités des acteurs internes et externes de l'intégration régionale en Africaine, pour justement définir de nouvelles perspectives, orientées sur de nouvelles bases de coopération entre l'Afrique et le reste du monde pour que soit effective l'intégration africaine.

VIII. Problématique

Considérer *main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale africaine* comme thématique de recherche revient à placer au cœur des réflexions les acquis et les manquements dans le chantier de la création des Etats-Unis d'Afrique ou du moins une Afrique intégrée. Etant une affaire de tous les africains, la problématique de l'intégration régionale en Afrique est une problématique à dimension continentale qui besoin réponse continentale bien coordonnée. Etant un acquis sociologique pour les africains, l'intégration de juré¹⁵ doit être accompagnée par l'intégration de

¹⁵Intégration de juré : renvoie à l'intégration par le bas. C'est-à-dire, des peuples et communautés.

facto¹⁶. En effet, la problématique centrale de l'intégration africaine se situe au niveau des relations bi et multilatérales que les Etats africains tissent avec le monde extérieur, notamment les anciennes puissances coloniales. L'influence de ces puissances va en s'amplifiant de plus en plus sous l'effet de la complicité des Chefs-d'Etat acquis pour leur cause. Alors que depuis belle lurette des institutions supranationales ont été créées au niveau continental, sous-régional et national pour assurer l'intégration africaine, pourquoi encore en ce 21^{ème} siècle la main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale en Afrique ?

IX. Question de recherche

Pourquoi la main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale en Afrique ?

X. Hypothèse de recherche

1. Hypothèse principale

L'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures de l'Union Africaine et ses Etats bloque les dynamiques internes et externes de l'intégration régionale en Afrique.

(1) Hypothèse spécifique 1

L'attitude des puissances étrangères à se substituer au porteur de voix de l'Afrique dans le concert des nations (ONU) freine l'élan des perspectives de l'intégration africaine.

(2) Hypothèse spécifique 2

La complicité des Chefs-d'Etat acquis pour la cause des anciennes puissances impérialistes réduit au néant les efforts des acteurs des organisations de la société civile.

(3) Hypothèse spécifique 3

La dictature et la mauvaise gouvernance portent un préjudice majeur sur les fondements de l'intégration régionale en Afrique.

XI. Méthodologie

1. Cadre théorique

Pour étudier la main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale en Afrique, notre cadre théorique reposera essentiellement sur trois approches sociologiques qui constituent pour nous des grilles d'analyse qui sont :

(1) La sociologie de la revanche des sociétés africaines de Jean François Bayart

C'est une approche d'analyse des sociétés africaines à travers un idéaltype constitué en « le politique par le bas en Afrique noire » (Bayart, 1992).

(2) La sociologie de la pénétration de l'Etat en brousse de Jean-Marc Ela

Cette approche d'analyse sociologique nous permet les dynamiques internes des Etats en termes de réalisation des projets, programmes et politiques de développement (Ela, 1990). Elle nous permet également de comprendre les raisons des ripostes paysannes à la crise qui affecte la politique d'intégration de facto (Ela J.-M. , 1994).

¹⁶ Intégration de facto : processus politique de l'intégration ou l'intégration par le haut.

(3) La sociologie du non renouvellement des élites en Afrique subsaharienne de Jean-Pascal Daloz

Cette troisième approche sociologique nous parle des pouvoirs à vie et la dictature qui permet aux régimes à vie de se maintenir (Daloz, 1998). Les régimes politiques pour maintenir en Afrique soumettent au diktat des puissances étrangères qui leur garantissent la pérennité au péril des citoyens contestateurs.

XII. Plan de travail

Pour mieux aborder cette thématique de recherche, nous tenterons dans un premier temps de faire un exposé détaillé des mutations structurelles, organisationnelles et institutionnelles de l'intégration régionale en Afrique et le procès du Panafricanisme (A) et, dans un second temps, aborder l'Afrique du Nord et son refus d'assumer la conscience subjective d'être africain (édification de l'opinion subsaharienne sur les portes du mal de l'Afrique) et la pollution des consciences par les masses médias (B).

A. Les mutations structurelles, organisationnelles et institutionnelles de l'intégration régionale en Afrique et le procès du Panafricanisme

Comme indiquée plus haut dans l'introduction générale, à partir des années 1960, nombreux sont les pays africains qui s'affranchirent du joug colonial. Ceci fut l'œuvre de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA en abrégé) qui avait, dès sa création, pour leitmotiv d'aider et d'accompagner les pays africains alors sous la domination coloniale à accéder à leur souveraineté d'abord nationale, ensuite internationale. Cependant, la création de l'OUA fit l'objet de vives discussions et de discordance houleuse entre panafricanistes minimalistes et panafricanistes maximalistes, donnant ainsi naissance à deux blocs antagoniques au sujet de la nature et la forme que doit prendre cette organisation régionale (OUA) : le bloc de Monrovia¹⁷ et le bloc de Casablanca¹⁸. Il n'est pas nécessaire ici de rappeler les noms de tous les tenants et animateurs de ces deux blocs. En effet, c'est dans les années 2000 que les Chefs d'États africains, constatant que l'OUA avait atteint son objectif nodal (indépendance des pays africains) et réalisant la nécessité de prendre en compte les nouvelles réalités qui minent le progrès des États (déficit budgétaire, Programme d'Ajustement Structurel, les rébellions, les guerres civiles et de sécession, les épidémies et épizooties, la balance de la dette extérieure, l'industrialisation, la coopération avec l'extérieur, etc.) créèrent l'Union Africaine (UA en abrégé). Il fallait alors migrer vers cette nouvelle organisation qui prend en compte les nouvelles dimensions de l'intégration régionale en Afrique. D'où les mutations organisationnelles, structurelles et institutionnelles.

1. Les mutations organisationnelles structurelles et institutionnelles de l'intégration régionale en Afrique

Les multiples mutations entreprises dans le processus de l'intégration africaine n'ont toujours pas pu diluer les antagonismes au sein de l'organisation continentale voire même au sein des Communautés Économiques Régionales : ceux qui aspirent à l'indépendance totale de l'Afrique (panafricanistes maximalistes) contestés par ceux qui pensent le contraire et agissent ainsi (panafricanistes minimalistes). Le véritable défi qui devrait au prima bord, animé les fondateurs de l'OUA et de l'UA devrait être la

¹⁷ Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Félix Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire et al.

¹⁸ Ahmed Sékou Touré de Guinée, Kwamé Nkrumah du Ghana et al.

résolution complète de cet antagonisme philosophique. Il devra au moins être celui de la nouvelle génération de dirigeants africains.

2. Le procès du Panafricanisme

Le Panafricanisme porte en son sein les germes de sa propre destruction : c'est la divergence d'opinion au sujet de la nature, de la forme, du contenu et du mode de fonctionnement de la constitution qui doit régir de l'État fédéré des pays africains. Cette discorde qui est à la base de formation des deux blocs (bloc de Monrovia¹⁹ et bloc de Casablanca²⁰) continue encore en ce XXI^{ème} siècle, de diviser les africains au sujet de leur communauté de destin. N'importe qui peut cibler les tenants et animateurs de ces deux blocs antagoniques à travers le décryptage des discours politiques en termes de liberté de ton et de rhétorique des Chefs-d'Etats qui se sont succédés à la tête des Etats africains. Les idéologies qui motivent et dynamisent ces deux blocs s'affrontent et se bousculent au sein de l'Union Africaine. Voilà l'une des raisons irréfutables pour lesquelles l'Union Africaine peine encore à atteindre ses objectifs et à remplir pleinement toutes ses fonctions d'assurer l'intégration régionale en Afrique. Cette approche justifie l'assassinat sommaire et programmé des hommes forts de l'Afrique (Ahmed Sékou Touré, Kwamé Nkrumah, Silvanus Olympio, Thomas Sankara, Patrice Émérité Lumumba, Mouammar Kadhafi, etc.) et l'échec des projets, programmes et politiques de développement autocentrés (Eco, passeport africain, cour africaine de justice, compagnie aérienne africaine, chemins de fer et routes continentaux, monnaie africaine, etc.). Il conviendrait alors de porter un regard critique sur les deux variables de panafricanisme : Panafricanisme maximaliste (1) et Panafricanisme minimaliste (2) et évaluer l'apport de chacun d'eux dans le processus de l'intégration régionale en Afrique.

a) Le Panafricanisme maximaliste : groupe de Casablanca

Le groupe de Casablanca, parfois désigné comme le « bloc de Casablanca », était une association informelle d'États africains, qui dura peu de temps, créé au début des années 1960. Il rassemblait des États qui partageaient la même vision du futur de l'Afrique et du Panafricanisme. Il s'agissait essentiellement de pays gouvernés par des dirigeants qualifiés « de gauche » : Algérie, Égypte, Ghana, Guinée, Libye, Mali et Maroc. En lien avec le « groupe de Monrovia », il conduisit comme mentionné plus haut, à la création de l'Organisation de l'Unité Africaine.

La première réunion du groupe se tint à Casablanca au Maroc en 1961. Elle réunit quelques-uns des plus importants dirigeants du continent, tels Gamal Abdel Nasser d'Égypte, Kwame Nkrumah du Ghana, Modibo Keita du Mali et Ahmed Sékou Touré de Guinée.

Leur point commun, à l'opposé du bloc de Monrovia, était leur croyance en la nécessité d'une unité politique pour l'Afrique, voire en la nécessité de créer une fédération à l'échelle du continent. Ils pensaient qu'une intégration forte, à l'instar de celle qui avait amené à créer l'Union Européenne, permettrait à l'Afrique de se défaire du colonialisme, d'établir la paix, de promouvoir le dialogue interculturel, de développer l'influence géopolitique du continent et d'engager son développement économique. En d'autres termes, ils prônaient le transfert de pouvoir des gouvernements nationaux vers une entité panafricaine supra-nationale. (Nkrumah, 1998), par exemple, militait même pour la création

¹⁹ Capitale politique de la République du Libéria (Afrique de l'Ouest) où les panafricanistes minimalistes se sont retrouvés pour consolider leur position.

²⁰ Capitale politique du Royaume du Chérifien, Maroc (Afrique du Nord) où les panafricanistes maximalistes se sont retrouvés pour consolider leur position.

d'une armée panafricaine susceptible d'être déployée contre les colonisateurs ou les minorités blanches qui dominaient le continent. Son slogan, fameux, était « l'Afrique doit s'unir ! » qui d'ailleurs de publication d'un ouvrage intitulé « *Africa Must Unite*²¹ » (Nkrumah, 1963) dans lequel il exposa clairement sa vision du Panafricanisme et des États-Unis d'Afrique.

Néanmoins, le groupe de Casablanca fut finalement infructueux. La plupart des autres dirigeants africains n'approuvaient pas ce changement radical. Ce furent les idées du groupe rival, appelé « groupe de Monrovia », qui prévalurent. Le groupe de Monrovia était aussi panafricaniste, mais pas au détriment du nationalisme et du développement des États. En 1963, l'organisation de l'Unité Africaine (OUA) fut instituée et tous les membres du groupe de Casablanca, comme ceux du groupe de Monrovia, adhérèrent, laissant leurs différences de côté. L'OUA, devenue Union Africaine, n'a, aujourd'hui encore, réalisé qu'une intégration limitée de ses membres, loin des idéaux du groupe de Casablanca.

Les groupes de Casablanca et de Monrovia n'avaient pas une position identique quant au sujet de l'unité de l'Afrique, et ils avaient aussi des divergences quant au conflit en Algérie et à la crise congolaise. Ainsi, tandis que le groupe de Casablanca apportait son soutien au FLN algérien, le groupe de Monrovia s'était rangé aux côtés de son ennemi, la France. Le groupe de Monrovia et les États qui le composent constituent une porte du mal du continent africain. Soutenir la France contre l'Algérie est plutôt de la franc-maçonnerie que du Panafricanisme.

b) Le Panafricanisme minimaliste : groupe de Monrovia

Le groupe de Monrovia, parfois appelé bloc de Monrovia, officiellement appelé « *Conférence des États africains indépendants* », était une association informelle d'États africains qui exista peu de temps au début des années 1960. Ses membres partageaient une vision commune du futur de l'Afrique néo-colonisée et du panafricanisme tronqué. Ils promouvaient l'idée d'une coexistence et d'une coopération harmonieuses entre les États africains indépendants, mais sans nécessité d'une fédération politique et d'une intégration forte, à l'inverse du groupe rival nommé « groupe de Casablanca ». En 1963, les deux groupes s'entendirent pour instituer comme indiqué plus haut, une organisation à l'échelle continentale, l'Organisation de l'Unité Africaine.

Le groupe tint sa première réunion du 8 au 12 mai 1961, à Monrovia, capitale du Libéria, un des pays majeurs du mouvement. Parmi les membres, on comptait le Nigéria et la plupart des pays d'Afrique francophone, tels le Sénégal et le Cameroun. Les positions politiques du groupe étaient moins radicales que celles du groupe de Casablanca. Ses dirigeants soulignaient qu'il importait que les États africains nouvellement indépendants conservent leur autonomie et renforcent leurs structures, leurs armées et leurs économies. Ils promouvaient le nationalisme selon lequel chaque nation africaine devrait être autonome, plutôt que le panafricanisme, mouvement selon lequel tout le continent devrait rechercher une union et une intégration toujours plus étroites de sa politique, de sa société et de son économie.

Ce furent les idées du groupe de Monrovia qui prévalurent finalement. En 1963, des États, venus des deux groupes, fondèrent l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Au cœur de sa charte, se trouvaient les principes d'indépendance, de non-ingérence et de souveraineté nationale. La recherche d'intégration, de la part de l'OUA, était minimum, et son opposition à une fédération continentale, sans équivoque. L'OUA, à l'instar de son successeur, l'Union Africaine, est plus le reflet des valeurs nationalistes du groupe de Monrovia que de celles, supranationalistes, du groupe de Casablanca. La

²¹ Kwame Nkrumah, *Africa Must Unite*, 1963, Panaf, 276p.

problématique de l'intégration africaine et la création des Etats Unis d'Afrique se situent toujours là : l'esprit souverainiste et la volonté de soumission au néocolonialisme prônés jusque-là par le bloc de Monrovia.

B. Afrique du Nord et le refus d'assumer la conscience subjective d'être africain (édification de l'opinion subsaharienne sur les portes du mal de l'Afrique) et la pollution de consciences par les masses médias

De par la disposition des choses et la succession des années et événements, l'Afrique du XXI^{ème} siècle pourrait être présentée selon quatre tendances également antagoniques : Afrique blanche ou Afrique magrébine²² (i), Afrique noire ou Afrique au Sud du Sahara²³ (ii), Afrique de la modernité ou Afrique mondialisée/globalisée²⁴ (iii) et Afrique ancestrale ou Afrique de la paysannerie²⁵ (iv). Chacune de ces quatre tendances constitue en soi une porte par laquelle les méchants ou les ennemis déguisés pourraient passer pour déstabiliser l'Afrique. A ces quatre portes s'ajoutent les effets nocifs du panafricanisme minimaliste (franc-maçonnerie²⁶, volte-face de la marionnette²⁷, etc.) et la pollution de consciences par les masses médias de l'Occident paternaliste. Les médias occidentaux ne seraient que substituts des mercenaires qui seraient eux aussi substituts des militaires et missionnaires impérialistes. Voyez-vous, la logique existe vraiment.

1. Afrique du Nord et le refus d'assumer la conscience subjective d'être africain : édification de l'opinion subsaharienne sur les portes du mal de l'Afrique

Les règles et les lois de l'Histoire sont implacables et elles condamnent tous les peuples qui, confrontés à la domination coloniale, refusent d'assurer leurs responsabilités dans la discipline et le sérieux. L'opinion africaine a besoin d'être conscientisée sur les maux qui guettent l'Afrique et les portes auxquelles ils tapent pour poser bagages. Comme indiqué plus haut dans le paragraphe précédent, les considérations singulières taxées de portes du mal sont le reflet des phénomènes qui brouillent la lanterne. Il faudrait que l'opinion publique soit conscientisée en Afrique afin qu'elle puisse prendre conscience des réalités qui portent préjudice au développement du continent. La jeunesse africaine doit comprendre que les défis sont immenses. Du continent de l'amusement au continent d'actions et d'avenir de l'humanité, la jeunesse africaine doit comprendre deux choses : soit l'effort, l'organisation et le combat pour la liberté (i) ; soit les jérémiades, la désorganisation et l'indifférence avec l'amusement pour continuer dans l'esclavage et le néocolonialisme (ii).

C'est en parfaite connaissance des lois de l'Histoire que nous demandons au peuple africain d'Afrique et d'ailleurs de briser les murs de la méfiance, de la haine et du désordre organisé entre nous pour nous diriger de manière disciplinée vers la mise en place des groupes organisés, des clubs, des cercles, des amicales, des associations, tous animés par une seule et même idée : le Panafricanisme agissant pour la renaissance du peuple africain sous la conduite d'un leadership courageux et disposant d'une vue d'ensemble parfaite. Ces structures doivent travailler pour former des africains

²² Afrique du Nord : les peuples de cette partie de l'Afrique majoritairement blancs se reconnaissent peu dans l'africanité.

²³ Les peuples de cette partie de l'Afrique, de peau noire, se reconnaissent pleinement dans l'africanité.

²⁴ Peuples africains assimilés et qui renient les valeurs traditionnelles de l'Afrique.

²⁵ Peuples africains vivant dans les campagnes et qui incarnent les valeurs réelles de l'Afrique.

²⁶ Les comportements peu honorables des Chefs-d'Etat africains missionnaires de l'impérialisme néocolonial.

²⁷ Endoctrinement et jeu de mise en scène au format du dernier Sommet Afrique-France à l'initiative d'Emmanuel Macron et Achille MBembé.

révolutionnaires, prêts à tous les sacrifices en vue de la régénération du peuple africain avili, meurtri et relégué aux marges d'un monde alimenté grandement depuis des millénaires par ses ressources humaines et matérielles. Notre rôle est d'édifier le peuple africain et plus singulièrement la jeunesse africaine sur le caractère mensonger du mythe de l'invincibilité du système colonial (scepticisme du bloc de Monrovia). Ce qui est démenti absolument dans toute l'histoire de l'humanité, depuis l'antiquité.

2. La pollution de consciences par les masses médias et les effets nocifs du panafricanisme minimaliste

En matière de l'information en Afrique, l'on ne sait plus de quelle source s'en tenir. Car, les réseaux sociaux et les médias occidentaux qui inondent le continent sont devenus des instruments de propagande, de pollution de consciences et de sources de tensions conflictuelles au lieu de mériter d'être informateurs, éducateurs et instructeurs. Tout le monde est spécialiste de tout et de rien à la fois. C'est un véritable délire professionnel comme présageait dans la théorie de l'agir communicationnel **Jürgen Habermas** (Habermas, 2016).

La conscience subjective d'être africain doit à cet effet traverser l'esprit de tous les fils et de toutes les filles d'Afrique, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, en passant par le Centre sans pourtant autant oublier la Diaspora africaine rayonnante à travers le monde. Assumer la conscience subjective d'être africain permettrait d'innover l'ensemble des secteurs d'activités, notamment les services publics (KABA, 2023).

XIII. Conclusion

Institution régulatrice et garant du cadre organique, normatif et institutionnel du système d'intégration régionale en Afrique, l'Union Africaine a depuis sa création pour objectif de promouvoir la coopération sociale, politique, économique, culturel, militaire, géopolitique et géostratégique entre les Etats d'Afrique. Des efforts ont été consentis et des initiatives ont été prises à cet effet. Mais les objectifs sont loin d'être atteints par le fait de l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures de l'Union et des Etats qui en sont membres et la complicité des Chefs-d'Etat acquis pour cause des dites puissances. Pour changer la donne, la promotion du Panafricanisme apparaît comme une stratégie et facteur de relèvement. Il appartient alors à la jeunesse africaine de sauter le verrouille de la domination étrangère et se doter d'une voix dans le concert des nations.

XIV. Perspectives de recherches futures

Les opérations militaires spéciales de la Fédération de Russie en Ukraine semble un domaine privilégié pour des recherches futures en ce sens qu'elles ouvrent une ère dans les relations internationales : la fin de l'hégémonie occidental-américaine et la naissance du multilatéralisme dans le concert des nations.

XV. Bibliographie

1. ABE, C. (2015). « L'ESPRIT DE L'ARTICLE 66 A ÉTÉ TRAHI » : CAMEROON. *Gouvernance & Société*.
2. Africaine, U. (2007). *Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance*. Antananarivo: Commission de l'Union Africaine.
3. Bayart, J. F. (1992). *La revanche des sociétés africaines*. Paris: Karthala.

4. CEA. (2019). *Indice de l'intégration régionale*. Addis-Abeba: <http://www.integrate-africa.org/fr>.
5. CUA. (2015). *Agenda 2063 : L'Afrique Que Nous Voulons*. Addis-Abeba: Commission de l'Union Africaine.
6. Daloz, J.-P. (1998). *Le (non) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*. Paris: Economica.
7. Ela, J.-M. (1990). *Quand l'État pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise*. Paris: Karthala.
8. Ela, J.-M. (1994). *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*. Paris: L'Harmattan.
9. FAG. (2007). *7e forum africain sur la gouvernance*. Ouagadougou: All Africa.
10. Groubera, T. (2022). *Ces Africains Ennemis Des Africains*. MeduNeter.
11. Habermas, J. (2016). *La trajectoire philosophique de la théorie de l'agir communicationnel*, , *La lettre volée*, coll. « Essais ». Bruxelles: Essais .
12. HSGIC. (2003). *Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)*. Comité des chefs d'État et de gouvernement.
13. KABA, M. L. (2023). Les innovations au sein des services publics en Afrique francophone. *Colloque international* (p. 3). Niamey: Laboratoire d'Etudes et Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL).
14. Nkrumah, K. (1963). *Africa Must Unite*. Londres: Panaf.
15. Nkrumah, K. (1998). *Africa Must Unite*. Londres: Panaf.
16. UA. (2019). *Indice Multidimensionnel de l'Intégration Régionale Africaine (IMIRA)*. Addis-Abeba: Département des Affaires Economiques.